



AUTO MOTO CLUB Orp-Le-Grand



a.s.b.l. , membre de la Fédération Motocycliste Wallonne de Belgique F.M.W.B.
affiliée à la Fédération Motocycliste de Belgique F.M.B.



Version 2023 Obsolète
Le règlement 2024 est en cours
de réalisation

2023

PRESENTATION & REGLEMENT DE L'EPREUVE

Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES.....	4
A.	COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE	4
1.	TROPHEE VINTAGE	4
2.	TROPHEE 875 TWINSHOCK.....	4
3.	TROPHEE 875 EVO	4
B.	COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)	4
1.	VINTAGE.....	4
2.	CLASSIC - EVO.....	4
III.	DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES.....	5
A.	TROPHEE VINTAGE - 3 manches par équipe de 3 pilotes	5
B.	TROPHEE 875 TWINSHOCK - 3 manches par équipe de 3 pilotes	6
C.	TROPHEE 875 EVO - 3 manches par équipe de 3 pilotes	6
D.	COURSES ANNEXES VINTAGE & CLASSIC-EVO - 3 manches (pilotes individuels)	7
E.	COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES	8
IV.	INSCRIPTIONS & PRIX	8
V.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES 'TROPHEE 875' PAR EQUIPE.....	9
A.	Entraînements	9
B.	Ordre de départ.....	9
C.	Attribution des points et Classements.....	9
VI.	ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES	10
A.	Entraînements	10
B.	Ordre de départ.....	10
C.	Attribution des points et Classements.....	10
VII.	ACCUEIL DES PILOTES	11
VIII.	PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES.....	11
IX.	CONTRÔLE TECHNIQUE	12
X.	EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE	12
XI.	LICENCES	13
XII.	CHRONOMETRAGE	13
XIII.	REMISE DES PRIX	14
A.	Répartition des trophées classements par équipes 'Trophée Vintage et 875'	14
B.	Répartition des trophées classements individuels 'Trophée Vintage et 875'	14
C.	Répartition des trophées classements individuels courses annexes.....	15
XIV.	RECLAMATIONS	15
XV.	PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT	15
XVI.	REMBOURSEMENT	15

I. INTRODUCTION

La version actualisée du trophée 875 sera disputée par équipes de trois pilotes et proposera trois catégories distinctes (Trophée Vintage, Trophée 875 Twinshock, Trophée 875 Evo).

Les équipes des trois catégories disputeront leur trophée respectif sur trois manches.

Les trois pilotes d'une même équipe rouleront en même temps dans les 3 manches de leur trophée.

Deux courses annexes sont au programme pour les pilotes individuels (Classic-EVO & Vintage)

Il s'agira de courses disputées en trois manches.

Une parade des anciens pilotes sera organisée durant la dernière pause de l'après-midi.

Quelques tours de circuit adapté, à allure modérée, seront effectués par nos champions au guidon, pour certains, de leur machine de grand prix.

Le règlement particulier de l'épreuve est rédigé à l'attention des participants dans le but d'assurer la sécurité des pilotes et spectateurs.

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront traités selon l'esprit des différents codes de la FMB (Code disciplinaire, sportif, médical - <https://www.fmb-bmb.be/fr/documents/statuts-codes>).

Tous les pilotes engagés sont invités à en prendre connaissance et s'y conformer !

L'épreuve est inscrite au calendrier FIM Europe sous les références :

EMN 20/1957 (Calendrier Motocross) et EMN 72/352 (calendrier Vintage Motocross).

II. PRESENTATION DES DIFFERENTES CATEGORIES

A. COURSES DU TROPHEE 875 PAR EQUIPE

Trois catégories :

1. TROPHEE VINTAGE
2. TROPHEE 875 TWINSOCK
3. TROPHEE 875 EVO

B. COURSES ANNEXES (Pilotes individuels)

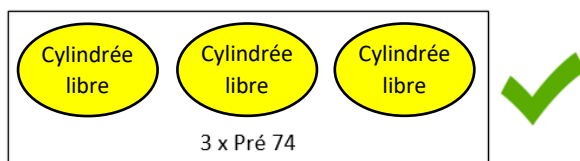
Deux catégories :

1. VINTAGE
(... à 1970, de 1971 à 1975 & de 1976 à 1980)
2. CLASSIC - EVO
(de 1981 à 1986 & de 1987 à 1995)

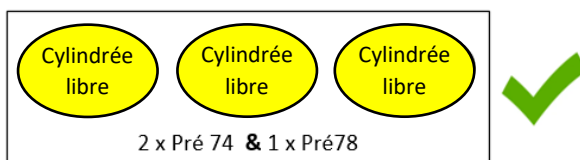
III. DEFINITION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES CATEGORIES

A. TROPHEE VINTAGE - 3 manches par équipe de 3 pilotes

- Trois motos par équipe Pré 1974 (max 1973) ou pré 1978 (max 1977) de cylindrées libres.
- Un minimum de deux Motos pré 1974 est obligatoire et une seule moto pré 1978 autorisée.
 - Freins à tambours obligatoires
 - 2 amortisseurs obligatoires
 - Moteur refroidi par air obligatoire
 - Fourche 'Up side down' interdite



OU

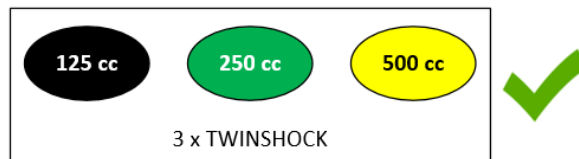


- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- Pas d'obligation de cylindrées distinctives au sein de l'équipe.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve par pilote est autorisée.

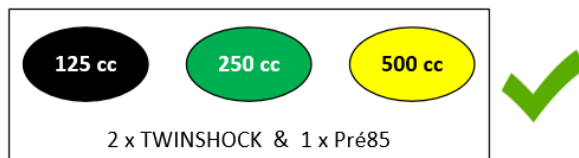
Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

B. TROPHEE 875 TWINSHOCK - 3 manches par équipe de 3 pilotes

- Motos avec une cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- Trois motos de cylindrées différentes (125, 250 et 500) par équipe obligatoires.
- Minimum de deux motos 'Twinshock' obligatoires :
 - Freins à tambours obligatoires
 - 2 amortisseurs (Cantilever Yamaha et Kramer acceptés) obligatoires
 - Moteur refroidi par air obligatoire
 - Fourche 'Up side down' interdite
- Une seule moto pré 1985 (max 1984) autorisée :
 - Frein avant à disque autorisé si installés d'origine
 - Fourche 'Up side down' interdite



OU

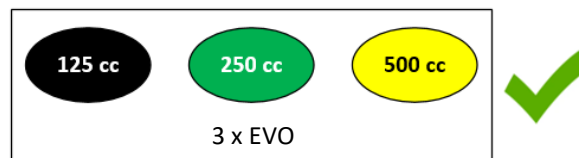


- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée.

Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

C. TROPHEE 875 EVO - 3 manches par équipe de 3 pilotes

- Motos pré 1993 (max 1992) avec une cylindrée jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- Trois motos de cylindrées différentes (125, 250 et 500) par équipe obligatoires.



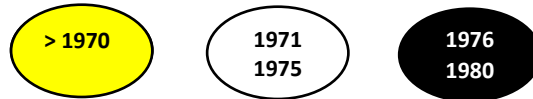
- Les trois pilotes de l'équipe roulent les trois manches.
- L'âge cumulé des trois pilotes est fixé à 90 ans minimum (dans l'année).
- Une moto de réserve de même cylindrée par pilote est autorisée.

Maximum de 48 pilotes au départ.

D. COURSES ANNEXES VINTAGE & CLASSIC-EVO - 3 manches (pilotes individuels)

1) VINTAGE

- Motos jusqu'à 1980 inclus. Cylindrée libre jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- 3 classements séparés : ... à 1970, 1971 à 1975 et 1976 à 1980.

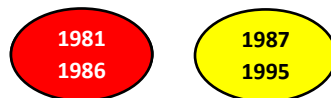


- Pas de limitation d'âge du pilote.
- Le pilote roule trois manches.
- Une moto de réserve est autorisée.

Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

2) CLASSIC - EVO

- Motos jusqu'à 1995 inclus. Cylindrée libre jusqu'à 500cm³ (2T), 600cm³ (4T).
- 2 classements séparés : 1981 à 1986 (Classic) et 1987 à 1995 (Evo).



- Pas de limitation d'âge du pilote.
- Le pilote roule trois courses.
- Une moto de réserve est autorisée.

Un maximum de 48 pilotes sera autorisé au départ.

E. COULEURS ET NUMEROTATION DES CATEGORIES

Catégorie	Couleur des disques	Numéros
Trophée Vintage	Fond jaune, numéro noir	1 - 48
Trophée 875 Twinshock	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	1 - 48
Trophée 875 EVO	125cc : Fond Noir, numéro blanc 250cc : Fond vert, numéro blanc 500cc : Fond jaune, numéro noir	1 - 48
Courses annexes		
Vintage (-> 1970)	Fond Jaune, numéro noir	1 – 30
Vintage (1971 -> 1975)	Fond blanc, numéro noir	31 – 60
Vintage (1976 -> 1980)	Fond Noir, numéro blanc	61 – 90
Classic-Evo (1981 -> 1986)	Fond rouge, numéro blanc	1 - 35
Classic-Evo (1987 -> 1995)	Fond Jaune, numéro noir	40 - 75

Les numéros seront attribués par l'organisateur et les disques à numéros autocollants fournis.

Rem : Le numéro sur le maillot du pilote est vivement conseillé mais pas obligatoire.

IV. INSCRIPTIONS & PRIX

- Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur le site internet du club.
- Prix : Il n'y aura pas de frais supplémentaire de location de transpondeur !

➤ **240 € par équipe**

- Inclus : - 3 entrées 'Pilote' + 3 Pass Paddock A
- 3 entrées 'Assistant'
- 1 entrée 'Team manager' + 1 entrée 'Accompagnant'
- 3 Transpondeurs
- 3 x 3 plaques à n° adhésives

➤ **80 € en pilote individuel**

- Inclus : - 1 entrée 'Pilote' + 1 Pass Paddock B
- 1 entrée 'Assistant'
- 1 Transpondeur
- 3 plaques à n° adhésives

! Le prêt des transpondeurs est inclus dans l'inscription !

Ils devront être rendus le soir de l'épreuve.

! Avis aux team managers : Le même maillot de course est souhaitable pour les équipes 'Trophée' !

V. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES 'TROPHEE 875' PAR EQUIPE

Catégories Trophée Vintage, Trophée 875 Twinshock & Trophée 875 EVO

A. Entrainements

- Les trois pilotes de chaque équipe devront participer aux séances d'entraînements chronométrés du matin.
 - Une séance d'essais de 15 min pour chaque catégorie.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements

- L'attribution des points se fera en fonction de l'ordre d'arrivée en course :

Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48
Points	1	2	3	4	5	-	-	-	46	47	48

- ❖ Deux types de classements distincts par catégorie Trophée seront établis : Pilotes & Equipes .

➤ Pilotes :

- Pour chaque pilote, les points des trois courses seront additionnés.
- Le plus petit nombre étant le vainqueur.
- Pour la catégorie Trophée Vintage, deux classements pilotes seront établis. Les 'pre 1974' et les 'pre 1978'.
- Pour les catégories Trophée Twinshock et Trophée EVO, trois classements pilotes seront établis. Les 125, les 250 et les 500cc.

➤ Equipes :

- Le classement sera établi en additionnant les points des 8 meilleurs résultats sur les 9 obtenus par équipe sur l'ensemble des trois courses. Le résultat le plus défavorable ne sera pas pris en compte.
- L'équipe gagnante sera celle qui comptabilisera le moins de points au total des trois courses.
- Les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées en fonction des résultats obtenus dans la dernière course. L'équipe avec le plus petit nombre de points sera classée avant son exæquo.

- Si pour une raison de force majeure (intempéries extrêmes, accident grave, ...), les trois courses ne peuvent être complètement disputées, le classement sera établi sur les seules courses entièrement terminées et validées par la direction de course.

VI. ENTRAINEMENTS & CLASSEMENTS DES COURSES ANNEXES

A. Entraînements

Catégories Annexes Vintage & Classic - EVO

- Les pilotes devront participer aux séances d'entraînements chronométrées du matin.
 - Une séance d'entraînement de 15 min chrono pour chaque catégorie.

B. Ordre de départ

- Les chronos réalisés aux entraînements établiront l'ordre de mise au parc fermé. Du plus rapide au plus lent.

C. Attribution des points et Classements

- L'attribution des points se fera comme suit :

Ordre d'arrivée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	...	...	...	...	48
Points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	...	...	...	...	48

- Le classement général sera calculé comme suit :
 - Pour chaque pilote, les points des trois courses seront additionnés.
 - Un classement général distinct par catégorie sera établi.
 - Annexes Vintage
 - ... à 1970
 - 1971 à 1975
 - 1976 à 1980
 - Annexes Classic-EVO
 - 1981 à 1986
 - 1987 à 1995

VII. ACCUEIL DES PILOTES

Tous les pilotes engagés devront se présenter à l'accueil situé au cœur du village (Suivre les indications 'WELCOME'). Les heures d'ouvertures seront communiquées ultérieurement sur le site internet du club.

VIII. PROGRAMME DES ENTRAINEMENTS ET COURSES

Tous les pilotes engagés rouleront une séance d'entraînement et trois courses.

Programme de la journée :

Entraînements (15' chrono)	Annexe EVO-Classic	15 '	8:15	-	8 :30
	Annexe Vintage	15 '	8:40	-	8:55
	Trophée Vintage	15 '	9:05	-	9:20
	Trophée Twinshock	15 '	9:30	-	9:45
	Trophée EVO	15 '	9:55	-	10:10

Pause 20'

Courses (1)	Annexe EVO-Classic	15 ' + 1T	10:30	-	10:45
	Annexe Vintage	15 ' + 1T	10:55	-	11:10
	Trophée Vintage	15 ' + 1T	11:20	-	11:35
	Trophée Twinshock	15 ' + 1T	11:45	-	12:00
	Trophée EVO	15 ' + 1T	12:10	-	12:25

Pause 50'

Courses (2)	Annexe EVO-Classic	15 ' + 1T	13:15	-	13:30
	Annexe Vintage	15 ' + 1T	13:40	-	13:55
	Trophée Vintage	15 ' + 1T	14:05	-	14:20
	Trophée Twinshock	15 ' + 1T	14:30	-	14:45
	Trophée EVO	15 ' + 1T	14:55	-	15:10

Pause 40' (Présentation des anciens pilotes)

Courses (3)	Annexe EVO-Classic	15 ' + 1T	15:50	-	16:05
	Annexe Vintage	15 ' + 1T	16:15	-	16:30
	Trophée Vintage	15 ' + 1T	16:40	-	16:55
	Trophée Twinshock	15 ' + 1T	17:05	-	17:20
	Trophée EVO	15 ' + 1T	17:30	-	17:45

Podium Remise des prix +/- 18H00

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire en cas de besoin.

IX. CONTRÔLE TECHNIQUE

- Toutes les motos devront être présentées au contrôle technique équipées des plaques à numéros délivrées par l'organisateur.
- L'horaire du contrôle technique sera communiqué ultérieurement sur le site internet du club.
- Les motos présentées devront répondre aux critères détaillés au point II.
- Les motos de réserve seront autorisées et devront également être présentées au contrôle technique.
- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Mousse guidon
 - Protection pignon de sortie boîte de vitesses
 - Leviers de freins et embrayage avec boule
 - Repose pieds repliables
 - Protection tringle de frein arrière
- Un marquage de validation sera apposé sur les motos par le responsable du contrôle.
- Le casque homologué devra également être présenté lors du contrôle technique.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute moto non conforme au règlement.

X. EQUIPEMENT DE PROTECTION DU PILOTE

- Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Un pantalon de motocross et maillot à manches longues
 - Bottes hautes en cuir ou matière équivalente
 - Gants
 - Protection de poitrine et du dos
 - Casque homologué
 - Normes : Europe ECE 22-05 (seul type P)
 - Japon JIS T8133: 2015 (seul 'Type 2 Full face')
 - USA SNELL M 2015
 - Lunettes de protection des yeux

XI. LICENCES

- Uniquement les licences suivantes seront acceptées :

Pilotes Belges :

- FMB - Motocross Europe Open
- FMB - Motocross National Motorsport Vlaanderen (VLM)
- FMB - Motocross National AMPL
- FMB - Motocross Spécial AMPL (Oldtimer)
- FMB - Motocross Régional – FPCNA
- VJMO - Motocross + Autorisation FAM Vlaanderen
- MCLB - Motocross + Autorisation FAM Vlaanderen
- VMCF - Motocross + Autorisation FAM Vlaanderen
- FMB - Motocross 1 manifestation (*)

Pilotes étrangers :

- Motocross National – fédération affiliée à la FIM (FFM, KNMV, DMSB, ...) + Autorisation de sortie
- Motocross Europe/International - fédération affiliée à la FIM (FFM, KNMV, DMSB, ...)
- FMB - Motocross 1 manifestation pour pilotes étrangers (*)

(*) Pilotes sans licence :

- Les coureurs résidant en Belgique devront souscrire la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 20 EUR
- Les coureurs résidant à l'étranger devront souscrire la licence 1 manifestation en avance via My FMB-BMB (Magelan) : 30 EUR
Si le coureur souscrit la licence 1 manif sur place auprès du délégué FMB :
Supplément de 15 EUR à prévoir !

Obtenez votre licence en ligne via My FMB-BMB (Magelan)
<https://fmb-bmb.be/fr/content/licences>

XII. CHRONOMETRAGE

- Le chronométrage sera assuré par le personnel de la fédération FPCNA
- Les transpondeurs (inclus dans l'inscription) seront prêtés et distribués au chapiteau le samedi soir et dimanche matin. L'horaire de distribution sera communiqué ultérieurement sur le site internet du club.

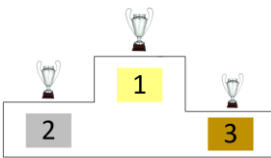
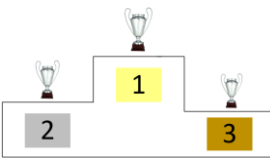
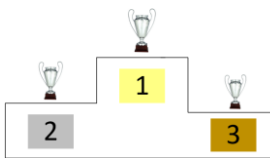
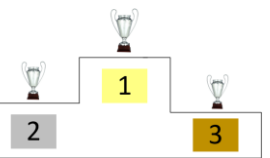
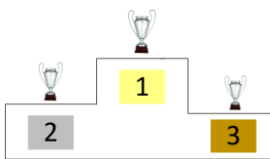
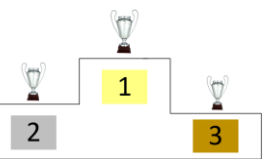
XIII. REMISE DES PRIX

La remise des prix est prévue à 18H00

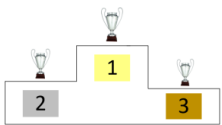
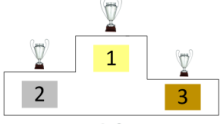
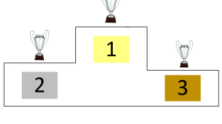
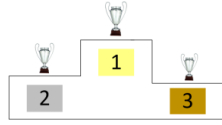
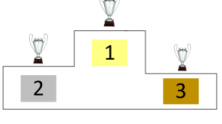
A. Répartition des trophées classements par équipes 'Trophée Vintage et 875'

Trophée Vintage	
Trophée 875 Twinshock	
Trophée 875 Evo	

B. Répartition des trophées classements individuels 'Trophée Vintage et 875'

Trophée Vintage	Pre 74  Pre 78 
Trophée 875 Twinshock	125 cc  250 cc  500 cc 
Trophée 875 Evo	125 cc  250 cc  500 cc 

C. Répartition des trophées classements individuels courses annexes

Annexes Vintage	Vintage ... à 1970	
	Vintage 1971 à 1975	
	Vintage 1976 à 1980	
Annexes Classic-Evo	Evo 1981 à 1986	
	Evo 1987 à 1995	

XIV. RECLAMATIONS

La procédure pour le traitement des réclamations et les demandes d'appel est prévue dans le Code Disciplinaire de la FMB. Seule la version en français du règlement sera le document de référence.

XV. PARC PILOTES & ENVIRONNEMENT

- Un paddock spécifique sera attribué lors de l'arrivée sur le site.
- Le respect des règles environnementales ainsi qu'un tapis de sol sous les motos sont obligatoires.
- Tous les déchets seront déposés dans les containers à disposition.

XVI. REMBOURSEMENT

- En cas de force majeure conduisant à l'annulation de l'épreuve par l'organisateur (Pandémie, intempéries extrêmes, ...), un remboursement de 75% des frais d'engagement sera effectué par virement bancaire.
- Toute circonstance grave empêchant la participation d'un concurrent à l'épreuve sera soumise à l'analyse de l'organisateur qui décidera de la suite à y réserver.